



Conditions de vente Club de Soutien NHA

Durée de l'adhésion

Ton adhésion est valable pour une saison complète, du 1er août au 31 mars de l'année suivante.

Renouvellement automatique

Sauf avis contraire de ta part, ton adhésion est automatiquement reconduite à chaque nouvelle saison. Toute résiliation doit être communiquée par mail avant le 30 juin de l'année en cours, à l'adresse suivante : sponsoring@nha.hockey

Responsabilité du titulaire de l'adhésion

En cas d'inscription en couple, la personne inscrite en premier dans le formulaire d'informations de contact est considérée comme titulaire de l'adhésion. Elle est responsable du paiement de la cotisation ainsi que de la gestion de toute demande de résiliation. La facture sera émise à son nom.

Montant de la cotisation

Le montant indiqué correspond à la cotisation minimale : CHF 250.– pour une inscription individuelle et CHF 400.– pour un couple. Tu peux, si tu le souhaites, verser un montant supérieur pour soutenir encore davantage le club.

Païement de la cotisation

La cotisation doit être réglée en une seule fois, par une seule personne, et au moyen d'une seule transaction, que l'inscription soit individuelle ou en couple.

Modes de paiement

Le paiement s'effectue par carte bancaire ou TWINT (selon les options proposées sur le formulaire d'inscription ou la plateforme en ligne).

Aucun droit de remboursement

Toute cotisation versée est considérée comme un soutien au club. Elle ne peut faire l'objet d'un remboursement, même en cas de résiliation en cours de saison.

Avantages membres

Ton adhésion au Club de Soutien te donne accès à des avantages exclusifs, précisés dans la communication officielle du club. Ces avantages sont valables uniquement pour la saison en cours et ne peuvent être reportés.

Protection des données

Les informations recueillies lors de ton inscription sont utilisées uniquement pour la gestion des membres et la communication du club. Elles ne seront ni vendues, ni partagées avec des tiers.